

Niger Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Chaque année, le secrétariat FP2020 soumet les preneurs d'engagement FP2020 à un sondage pour suivre l'évolution des progrès, des activités amorcées et des défis rencontrés vers le respect des engagements. Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire de mise à jour de l'engagement FP2020 pour 2018-2019 pour le Niger, avant le **5 juillet 2019**. Vos réponses permettent un plus grand partage de l'information et des connaissances, et assurent la transparence et la responsabilité au sein du nombre croissant de décideurs de la FP2020 et de la communauté élargie de la planification familiale. Comme les années précédentes, nous partagerons vos réponses sur la page web de votre pays - <https://www.familyplanning2020.org/fr/niger> - afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent suivre les progrès réalisés par le Niger dans la réalisation des objectifs ambitieux fixés au nom des femmes, des filles, des familles et des communautés dans votre pays.

Les engagements de la FP2020 peuvent être réalisés grâce à des actions coordonnées entre de multiples secteurs et partenaires à différents niveaux. Nous espérons que ce sera l'occasion pour vous d'engager le dialogue avec l'équipe des points focaux, y compris le représentant des jeunes, Mariama Abdou Gado, et les intervenants en planification familiale dans le pays pour conjointement passer en revue les progrès.

Veuillez noter que le processus d'auto-déclaration complète les ateliers de consensus sur les données de planification familiale qui ont lieu pendant la même période. Si l'atelier de consensus sur les données pour le Niger est prévu après le **5 juillet**, veuillez-nous en informer afin que nous puissions discuter de la façon d'harmoniser la date limite de présentation des rapports sur les engagements pour garantir que les résultats de chaque processus sont compatibles.

Veuillez remplir le document Word ci-joint et le soumettre à msmith@familyplanning2020.org et eros@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Kelli Schmitz, Gestionnaire par intérim, Pays francophones à l'adresse kschmitz@familyplanning2020.org.

En outre, le groupe d'organiseurs de la FP2020 recueille actuellement des commentaires pour développer une vision commune de la planification familiale au-delà de 2020. Nous attendons avec impatience de tirer des enseignements de votre réponse et apprécions votre partenariat pour tenir la promesse de la FP2020.

Nous vous remercions du temps et des efforts que vous avez consacrés à remplir ce questionnaire et à fournir des renseignements utiles au partenariat élargi.

Niger Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Le questionnaire comprend 1) l'engagement revitalisé de 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original du Niger, et 2) des questions standard 6 pour tous les pays qui se sont engagés au titre de la FP2020.

Au fur et à mesure que vous fournissez vos mises à jour ci-dessous sur chaque élément de votre engagement, veuillez vous concentrer sur :

- **Les progrès réalisés et les principaux défis ou obstacles** auxquels vous avez dû faire face au cours de la période allant de **juillet 2018 à juin 2019**.
- Veuillez également inclure des informations sur **les principales étapes clés liées aux engagements à venir**.
- Enfin, nous vous invitons à réfléchir sur les progrès par engagement à travers une **auto-évaluation**.

PARTIE I : QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

APERÇU DES ENGAGEMENTS

La planification familiale est un enjeu important au Niger, non seulement parce qu'elle est reconnue comme une stratégie primordiale pour la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile, mais également parce qu'elle est incontournable pour relever les défis liés à la forte croissance démographique qui contraste avec le faible développement économique.

C'est ainsi que le Niger s'est fixé pour objectif, de rehausser sa prévalence contraceptive de 12% en 2012 à 25 % en 2015, puis à 50 % en 2020, ceci dans le cadre des engagements pris au Sommet de Londres de Juillet 2012.

Pour tendre vers ces objectifs, le Niger a réitéré ses engagements pour le Sommet de Londres de 2017 sur la planification familiale notamment :

- L'amélioration de la couverture sanitaire afin de rapprocher les services de planning familial de la population en mettant en œuvre la délégation des tâches pour le paquet de service SR/PF
- Le recrutement de ressources humaines qualifiées dans le but d'améliorer la qualité de l'offre, avec un accent particulier sur les interventions ciblant la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes.
- La Mobilisation des ressources auprès des principales sociétés privées, parapubliques et collectivités territoriales
- L'appui financier conséquent de l'Etat à travers le budget national.

1. **ENGAGEMENT** : Le gouvernement du Niger s'engage à mettre en œuvre d'ici fin 2018, la délégation des tâches pour le paquet de service SR/PF (Implants et Injectable) aux agents communautaires telle que proposée par les Ministres de la Santé de la CEDEAO le 16 Juin 2017 à Abuja.

a) *Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements relatifs à la délégation des tâches pour le paquet de service SR/PF (Implants et Injectable) aux agents communautaires, Le Niger a d'adopté en conseil des Ministres du 26 juillet 2019 le décret révisé d'application de la Loi 2006-16 sur la Santé de la Reproduction. Ce nouveau décret prend en compte les nouvelles délégations suivantes pour le niveau communautaires :

- **Agent de distribution à base communautaire (ADBC) : Prescription et administration du Depo Medroxy Progesterone d'Acetate (DMPA) sous cutané**
- **Agent de Santé Communautaire (ASC) : Insertion d'implant contraceptif au niveau des cases de santé.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de passage à échelle du DMPA-SC, le Ministre de la santé publique vient de signer à la date du 22 juillet 2019, une note circulaire autorisant la fourniture du DMPA-SC dans toute la pyramide sanitaire du pays.

Points de contrôle :

Actions proposées :

- L'administration des méthodes contraceptives par Implants et Injectables sera déléguée respectivement aux agents communautaires des cases de santé et aux Distributeurs à base communautaire dans les villages ne disposant pas de formations sanitaires
- Mise en œuvre avant fin 2019
- DGSR responsable de l'engagement
- Cout estimé à 700 000 USD

b) Veillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

2. **ENGAGEMENT** : A partir de 2018, mobiliser effectivement la ligne budgétaire actuelle de 200 000 000 de FCFA (US\$350,000) pour achat de consommables médicaux et produits contraceptifs. Ce budget sera augmenté d'au moins 10% chaque année jusqu'en 2020.

a) *Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

Pour la loi de finance 2019, le plaidoyer AFP Smart mené en partenariat avec par le réseau des champions et l'appui de HP+ a abouti à l'inscription effective de la ligne budgétaire de 200 000 000 de francs CFA pour l'achat des produits contraceptifs par l'Etat.

Les crédits ont été effectivement libérés et un processus d'achat des produits contraceptifs et consommables est en cours au niveau de l'Office nationale des produits pharmaceutiques (ONPPC).

Ce montant a été majorité de 10% en prévision de l'année 2020

Points de contrôle :

Actions proposées :

- Mobiliser effectivement les 200 000 000 chaque année
- Augmenter de 10% le budget chaque année

b) *Veillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :*

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

3. **ENGAGEMENT** : A partir de 2018, le Niger s'engage à mobiliser 5% du cout annuel du PANB auprès du secteur privé et des collectivités territoriales pour appuyer le financement de la SR/PF et des urgences humanitaires.

a) *Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

- **Après la cartographie du secteur privé à but lucratif réalisée avec l'appui de HP+, une Table ronde pour la mobilisation de ressources du Secteur Privé en faveur du financement de la santé a été organisé en Aout 2018 au Palais des Congrès e Niamey en vue de la mobilisation des ressources auprès du secteur privé pour le financement des actions de santé sous la présidence du Ministre de la Santé Publique, en présence du Ministre de la Population et le Ministre du Commerce.**
- **Dans le cadre de la mobilisation des collectivités territoriales on note le démarrage effectif du projet de renforcement de la planification familiale dans les cinq communes de la ville de Niamey à travers la plateforme « THE CHALLENGE INITIATIVE (TCI) ».**
Les Fonds de contrepartie locale levés par la ville de Niamey s'élèvent à : 45.900.000 FCFA soit \$ 85,000 US

Points de contrôle :

Mesures proposées :

- Mobilisation des ressources auprès des principales sociétés privées, parapubliques et collectivités territoriales
- Engagement mis en œuvre en 2018
- La Direction Générale des Ressources est responsable de l'engagement

b) *Veillez indiquer ci-dessous comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :*

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

4. **ENGAGEMENT** : Avant fin 2017, un accent particulier sera mis sur les adolescents et jeunes et au moins 15% du budget du PANB + révisés est alloué aux interventions ciblant la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

En début 2019, le Niger a élaboré avec l'appui de HP+ un plan d'action opérationnel budgétisé pour la PF pour les années 2019-2020. Le processus d'élaboration du plan a vu l'implication effective du réseau des jeunes ambassadeurs pour la SR/PF.

Ce plan opérationnel 2019-2020 a consacré les 15% du budget du PANB pour les activités ciblant les jeunes et adolescents.

Points de contrôle :

Mesures proposées :

- 15% du budget du PANB consacré aux interventions visant les jeunes et adolescents
- La Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant est responsable de l'engagement

b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint **OU** Sur la bonne voie **(X)** / En cours **OU** Décalé **()**

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

PARTIE II : QUESTIONNAIRE TYPE

Veillez répondre à toutes les parties des 6 questions suivantes :

- 1. Comment votre pays a-t-il intégré des représentants des adolescents et des jeunes ou des représentants de groupes marginalisés** (par exemple les personnes à faible revenu, les personnes ayant un handicap, les personnes non scolarisées, les groupes minoritaires, les populations éloignées ou déplacées, etc.) **dans l'équipe du point focal de la FP2020, le groupe de travail technique de PF ou le groupe de travail national pour l'engagement du pays ?**

Les OSC et les jeunes ambassadeurs sont membres du comité technique de suivi de la mise en œuvre du plan PF. A ce titre ils participent pleinement aux prises de décision et au suivi des progrès.

- a. Dans l'affirmative, comment cet engagement a-t-il influencé la réalisation de votre engagement au titre de la FP2020 ? Veuillez également nous faire part des réussites et des leçons tirées de ces engagements.

Ces acteurs ont fortement contribué à la révision des textes pour la délégation, au plaidoyer pour la signature des textes et au plaidoyer pour l'inscription de la ligne budgétaire de l'Etat à 200 millions FCFA. Ils jouent également un rôle de veille pour le suivi des engagements.

- b. Dans la négative, à quels défis avez-vous dû faire face en travaillant avec ces groupes ? (Veuillez donner des exemples)

- 2. Comment votre gouvernement intègre-t-il la planification familiale dans les programmes orientés vers la couverture de santé universelle (CSU) et quel(s) mécanisme(s) est(sont) utilisé(s) ou envisagé(s) ? Quelles mesures précises ont été prises au cours de la dernière année relativement à l'intégration ?**

Un objectif spécifique a été dédié à l'intégration dans le plan opérationnel 2019-2020 : « Intégrer la PF dans tous les services au niveau des structures de santé ». Le but est de renforcer l'accès à la PF à un grand nombre de populations dans toutes les unités de santé particulièrement en milieu rural et périurbain. Il s'agit de permettre aux femmes en âge de procréer partout où elles se trouvent d'avoir des informations et accéder aux services de SR/PF (SPP, SAA, PEV, etc.) si elles le désirent. A cet effet, les services de PF seront intégrés aux paquets de services SR des unités de santé.

Deux projets phares travaillent à la mise en œuvre de cet objectif :

- **Le projet INSPIRE à travers son plan d'action pour l'intégration de la planification familiale, des soins essentiels au nouveau-né et de la nutrition 2018-2020**
- **Le projet AmplifyFP à travers l'implémentation des réseaux intégrés d'apprentissage (RIA) pour la mise en œuvre de pratiques à haut impact (HIP) notamment la délégation des tâches et la PF du post partum holistique.**

3. Votre gouvernement a-t-il organisé l'atelier de consensus sur les données de 2019 ?

Oui, le 20 mai 2019

- a. Dans l'affirmative, les points focaux de la FP2020 ont-ils participé à l'atelier de consensus sur les données de votre pays en 2019? Dans l'affirmative, quelles connaissances ont été acquises ?

Oui, l'UNFPA et le Gouvernement (MSP) ont participé à l'atelier de consensus sur les données de 2019.

Enseignements tirés :

La tendance actuelle du TPC moderne chez les femmes mariées montre une augmentation de 6.5 points passant de 12% en 2012 à 18.5% en 2018. Cela montre que le pays a fourni beaucoup vers l'atteinte de l'objectif pays.

Cependant, des efforts/stratégies supplémentaires importants sont nécessaires pour atteindre l'objectif pays de 50% de TPCM en 2020. On note principalement :

- Le Renforcement de la création de la demande à travers des interventions massives et intensives ;
- Étendre l'accès : Il s'agit de fournir des efforts nécessaires pour étendre l'accès afin de garantir aux femmes l'accès à une gamme complète de méthodes. Cela peut être atteint par des changements de politique tels que la délégation de tâches, l'investissement dans une formation supplémentaire du personnel de santé, la mobilisation du secteur privé, ou d'autres interventions.
- Atteindre les Jeunes - Il s'agit ici de répondre aux besoins des jeunes femmes avec un besoin non satisfait de contraception offrant des possibilités plus vastes pour entraîner la croissance du TPCM avec un accent particulier chez les femmes mariées ou les jeunes non mariées y compris le renforcer le programme d'éducation à la vie familiale des adolescents et jeunes ;
- Atteindre les Femmes en Postpartum : il s'agit de mettre à l'échelle, la PF du Post Partum et soutenir un mécanisme de prestation de services intégrés, combinant l'offre des méthodes contraceptives de longue durée avec d'autres responsabilités en lien avec la SR.

Recommandations formulées :

- Intégrer tous les indicateurs de base FP2020 dans le référentiel des indicateurs de santé du Niger
- Organiser des enquêtes nationales spécifique PF tous les deux ans pour renforcer le suivi des progrès
- Étendre l'estimation des indicateurs FP2020 au niveau des huit régions du pays
- Organiser une enquête sur les déterminants des abandons dans les zones à fort taux d'abandons
- Améliorer la chaîne de distribution des produits pour les rendre disponibles au dernier kilomètre

- b. Les données sur les dépenses intérieures ont-elles été examinées dans le cadre de la réunion de consensus sur les données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part de vos observations et des difficultés que vous avez rencontrées lors de l'examen et de la validation de ces données.

Oui, les dépenses intérieures ont été examinées à travers les résultats des comptes nationaux de santé 2017.

Difficultés :

- **Non disponibilité des données de 2018**

Recommandations

- **Rendre disponible les données sur les Comptes nationaux de santé à temps pour le suivi des engagements relatifs aux dépenses du gouvernement**
- **Orienter les acteurs sur la méthodologie des comptes nationaux de santé**
- **Faire le Plaidoyer pour la prise en compte de plus de données désagrégées par catégorie dans l'élaboration des comptes nationaux de santé**

- 4. Au cours de la dernière année, des efforts ont-ils été faits pour améliorer la résilience ou la préparation aux situations d'urgence des systèmes de planification familiale dans le pays ?**

L'offre de services de planification familiale a été intégrée dans les interventions des organisations humanitaires qui interviennent dans les zones de conflit notamment dans les régions Diffa et Tillabéri.

- 5. Avez-vous travaillé à l'amélioration de la qualité des soins et de la planification familiale basée sur les droits dans vos programmes ?**

Oui

- a. Vos programmes de planification familiale offrent-ils un large éventail de méthodes contraceptives (à long terme, permanentes ou à court terme) ? Fournissez-vous des informations et des conseils complets sur toutes les méthodes disponibles, y compris sur les risques ou les effets secondaires ?

La politique/directive nationale sur la planification familiale/contraception autorise la mise à disposition d'une large gamme des contraceptifs ci-après :

- **Injectables - DMPA-IM**
- **Injectables - DMPA-SC**
- **Implants**
- **Dispositif intra-utérin (DIU)**
- **Contraceptifs oraux**
- **Contraceptifs d'urgence**
- **Stérilisation**
- **Préservatif masculin et féminin**

Le counseling individuel complet constitue la porte d'entrée de l'offre de service afin de garantir un choix éclairé des clients.

- b. Pour assurer une approche centrée sur l'utilisateur, les clients ont-ils l'occasion de fournir une rétroaction après les visites à la clinique, soit au moyen de questionnaires, de sondages ou de boîtes à suggestions ?

Des questionnaires de satisfaction des clients sont régulièrement administrés à travers les enquêtes PMA2020 et l'enquête nationale annuelle sur la sécurisation des produits de SR/PF soutenue par l'UNFPA.

- c. Vos cliniques sont-elles ouvertes à apporter des améliorations quant à l'accessibilité et à la disponibilité des services ?

Oui, les centres de santé sont dans un processus continu d'amélioration de la qualité l'offre de services.

- 6. La FP2020 et ses partenaires recueillent actuellement des contributions pour développer une vision commune de la planification familiale après 2020, en consultation avec les intervenants aux plans national et mondial. Avez-vous eu l'occasion de participer d'une façon ou d'une autre à ce processus de consultation (p. ex. sondage en ligne, appels de consultation, etc.) ?**

Non

Veillez fournir les renseignements suivants de la personne-ressource du gouvernement pour cette mise à jour

- Nom : Dr Ibrahim SOULEY
- Fonction : Directeur Général de la Santé de la Reproduction
- Département : Ministère de la Santé Publique
- Email : ibrahimsouley34@gmail.com
- Téléphone : +22796884194 ou +22790579050
- Adresse : Niamey/Niger
- Date de l'auto-évaluation : 29/07/2019